



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil municipal :  
le 17/09/2024

Publication :  
le 27/09/2024

**Délibération n° D-2024-270**

**SEMIE - Autorisation de la modification du capital social**

**Président :**

**Monsieur Dominique SIX**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

**Excusés :**

Madame Yvonne VACKER, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Bastien MARCHIVE.

**Direction des Finances**

**SEMIE - Autorisation de la modification du capital social**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu le Code général des collectivités territoriales et plus particulièrement ses articles L.1524-1 et suivants ;

Vu l'article L.225-1 et suivants du Code du commerce ;

Le capital social de la SEMIE s'élève actuellement à 2 761 010 euros pour 78 886 actions.

La Ville est actionnaire de la SEMIE à hauteur de 49,34 % du capital.

La société Action Logement Immobilier envisage de céder les 3 253 actions qu'elle détient dans la SEMIE au profit de la société Immobilière Atlantic Aménagement moyennant le prix de 1 584 211 euros soit 487 € par action.

Conformément à l'article 11.2 du pacte d'associés de la société et à l'article 14 des statuts de la SEMIE, cette cession est soumise à l'agrément du Conseil d'Administration de la SEMIE dans les conditions de l'article L.228-24 du Code du commerce.

Cette cession d'action entrainera une modification de la composition du capital au sens de l'article L.1524 -1 du Code général des collectivités territoriales. Par conséquent, sous peine de nullité, l'accord préalable de l'assemblée délibérante des actionnaires publics de la SEM est requis.

A l'issue de cette cession, le capital de la société composé de 78 886 actions, sera détenu comme suit dans l'ordre décroissant :

	Nombre d'actions	% du capital
<b>ACTIONNAIRES PUBLICS</b>	<b>46 877</b>	<b>59,42%</b>
Ville de Niort	38 923	49,34%
Communauté d'Agglomération du Niortais	7 954	10,08%
<b>ACTIONNAIRES PRIVES</b>	<b>32 009</b>	<b>40,58%</b>
Caisse des Dépôts et Consignations	6 935	8,79%
Caisse d'Epargne	4 980	6,31%
MACIF	4 063	5,15%
Immobilière Atlantic Aménagement	3 253	4,12%
MAIF	2 972	3,77%
Crédit Mutuel Océan	2 534	3,21%
MAAF	2 426	3,08%
GROUPAMA	2 167	2,75%
Banque Populaire	1 593	2,02%
Chambre du commerce et de l'industrie	544	0,69%
Trente Ormeaux	542	0,69%
<b>TOTAL</b>	<b>78 886</b>	<b>100,00%</b>

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le projet de modification capital social selon les modalités indiquées ci-dessus ;

- autoriser les représentants au Conseil d'Administration de la SEMIE à voter en faveur de la cession d'actions concrétisant cette modification de la composition du capital social de la SEMIE, et les doter de tous pouvoirs à cet effet.

*Monsieur le Maire n'ayant pas pris part à la délibération.*

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	3

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

**Aurore NADAL**

**Dominique SIX**